

ETAT DE NOTIFICATION DES BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

COMMUNAUTE URBAINE : 100 CHERBOURG

Bases exonérées sur délibération : 367 573
 Pas de plafonnement institué : >>>>>>>>
 Coefficient : >>>>>>>>
 Bases définitives de l'année précédente : 66 746 030
 Bases prévisionnelles d'imposition : 68 538 996

I-COMMUNES DONT LES TAUX TBOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

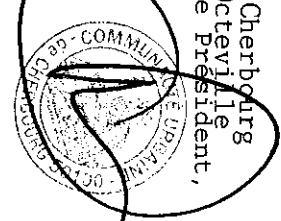
ZONES DE PERCEPTION	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
ZONE UNIQUE	68 538 996	11.50%	7 881 985.00

A SAINT-LO , le 13 mars 2008
 Le Trésorier Payeur Général,
 P/LE T.P.G-PHILIPPE WIASNIAK

Cherbourg Occidentale
 A
 Le ~~Sau~~-Préfet,
 , le 8 AVR. 2008

(Signature)
 Arnaud COCHET

Acherbourg
 Octeville
 Le Président,
 , le 28 mars 2008



III - COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

COMMUNAUTE URBAINE : 100 CHERBOURG

Zones de ramassage intercommunale	COMMUNES	Zone fiscale de ramassage	BASES D'IMPOSITION PREVISTIONNELLES
ZONE UNIQUE	129	P	34 767 433
	173	P	12 072 981
	203	P	4 060 521
	416	P	3 523 386
	602	P	14 114 675